

Retour sur les priorités 2020-2021

- Dans la mesure où la situation le permet, poursuivre le travail menant à la réalisation des priorités 2019-2020.
 - Restructuration de la structure syndicale
 - Réécriture et adoption des statuts
 - Réalisation des travaux au bureau de syndicat
 - Augmentation du nombre d'auditions et de règlements de dossier
 - Trouver des solutions pour contrer la pénurie de personnel et les effets sur les personnes actuellement à l'emploi du CSSPÎ

- Continuer le travail relatif à la négociation nationale, dans le but d'arriver à une entente satisfaisante.
 - Actions de visibilité et manifestations (locales, régionales et nationales)
 - Sorties médiatiques
 - Assemblée générale
 - Conseils de liaisons et soirée d'information pour les membres
 - Organisation et réalisation d'une demi-journée de grève
 - Production et distribution de matériel de visibilité
 - Communications fréquente (FB, infolettre et journal)
 - Participation aux instances nationales (10 CFN et 7 CGN)

- Organiser de façon régulière des soirées d'informations et consultations sur diverses thématiques telles que les assurances, les négociations, les mesures sanitaires, les séances d'affectation etc.
En plus de soirées sur l'assurance chômage, pour les nouveaux membres, le RQAP, le maintien 2010 et des soirées avec des groupes avec des intérêts particuliers.

- Conjuguer avec la réalité de la pandémie et faire toutes les représentations et les suivis qui en découlent. Invalidités, retraits préventifs, SDGU, télétravail, vaccination etc.
 - Nombreuses interventions pour des dossiers individuels
 - Représentation au CSSPÎ et mise en place d'un système de suivi quotidien
 - Voir au respect des directives ministérielles
 - Etc.